



# MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Les CCI se mobilisent pour sensibiliser  
et accompagner les entreprises industrielles  
à la mise en œuvre de « France Relance ».**

Paris, le 8/10/2020  
N°263

Pour aider les entreprises industrielles à se saisir des dispositifs de soutien et d'accompagnement du plan « France Relance » à destination de l'industrie, la Direction générale des Entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, a publié un guide rassemblant l'ensemble des mesures d'État mobilisables par les TPE, PME et ETI industrielles pour les soutenir dans la reprise de leur activité et préparer le rebond.

Depuis le 11 septembre, un travail collectif est mené par la DGE, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les services de l'État en région (Direccte), pour aller aux devants des besoins de ces entreprises industrielles.

Le réseau des CCI, grâce à son maillage et à sa proximité avec les chefs d'entreprise locaux, mène dans les territoires une action de sensibilisation auprès de 29 000 entreprises industrielles afin de leur présenter ces dispositifs et de les orienter vers un accompagnement adapté et personnalisé. Ce travail est complété par l'accompagnement de 1 000 ETI industrielles indépendantes par les services de l'État.

Les CCI ont ainsi déjà contacté plus de **15 000 chefs d'entreprise industrielle, soit près de la moitié des entreprises industrielles de France**. Une action proactive qui reçoit un écho favorable des chefs d'entreprise car nombreux sont ceux qui expriment le besoin d'un accompagnement sur-mesure, dans cette période exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire et ses conséquences économiques.

Découvrir l'exemple du plateau d'appels de la CCI Hauts-de-France : <https://youtu.be/18VdgFpaBfM>

A l'occasion de son déplacement ce jour dans les locaux de la CCI Haute-Savoie, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, déclare : « *Le plan "France relance" présenté par le Gouvernement début septembre consacre des moyens inédits pour muscler notre industrie et préparer dès aujourd'hui la croissance et les emplois de demain. L'enjeu désormais, c'est que les entreprises industrielles se saisissent de ce plan. Je salue à ce titre le travail mené conjointement par les équipes des CCI et des services de l'Etat pour faire connaître les dispositifs à destination des entreprises industrielles. C'est grâce à la mobilisation de tous que nous ferons du plan de relance un succès pour notre industrie, en l'aidant à produire davantage sur notre territoire, tout en améliorant notre bilan carbone.* ».

Pour **Pierre Goguet**, président de CCI France : « Avec cette mobilisation vigoureuse, où les CCI montrent à nouveau leur capacité à engager un contact rapide et qualitatif avec les entreprises locales, le collectif agit pour faire de la relance un succès pour notre industrie ! La confiance est la clé du succès de la relance de notre pays et les chefs d'entreprise ont besoin de cet accompagnement de proximité que leur apporte notre réseau. »

**Pour consulter et télécharger le guide** : <https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>

**Contacts presse :**

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**  
[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**CCI France**  
Françoise Fraysse  
T.01.44.45.37.16 – 06.79.94.59.90.  
[f.fraysse@ccifrance](mailto:f.fraysse@ccifrance)

 @CCIFrance